

6^e réunion plénière, 29 novembre – 1^{er} décembre 2022

Rapport

Synthèse

1. Le Comité directeur sur l'anti-discrimination, la diversité et l'inclusion (CDADI) a tenu sa 6^e réunion à Strasbourg du 29 novembre au 1^{er} décembre 2022, sous la présidence de Triantafillos Loukarelis (Italie).
2. L'ordre du jour de la réunion figure à l'Annexe I et la liste des participants à l'Annexe II.
3. Lors de cette réunion, le CDADI décide de transmettre au Comité des Ministres, pour qu'il en prenne note :
 - a) le rapport d'évaluation à mi-parcours sur la mise en œuvre du Plan d'action stratégique sur l'intégration des Roms et des Gens du voyage (2020-2025) ;
 - b) le rapport thématique de l'ADI-ROM sur la législation et les politiques relatives à la mendicité, avec une attention particulière sur les enfants (Sarajevo, Bosnie-Herzégovine, 13-15 octobre 2021).
4. Le CDADI :
 - élit pour l'année calendaire la présidente Sophie ÉLIZÉON (France), le vice-président Erik ADELL HELLSTRÖM (Suède) et deux membres du Bureau, Georgia WOLFF (Royaume Uni) et Alen TAHIRI (Croatie) ;
 - nomme au Comité d'experts sur l'intégration interculturelle des migrants (ADI-INT) en tant que représentante d'autorités régionales Conny BRÄNNBERG (Västra Götaland, Sweden)
 - prend note des rapports abrégés des 1^{re} et 2^e réunions du Comité d'experts sur l'intégration interculturelle des migrants (ADI-INT) ; adopte le Programme de renforcement des capacités pour l'intégration des personnes migrantes soutenant la mise en œuvre de la Recommandation CM/Rec(2022)10 au niveau national ; adopte le premier outil pour la mise en œuvre de ce programme, qui est le Manuel pour la conception d'une formation sur les compétences interculturelles ; prend note des progrès réalisés dans l'élaboration des outils restants ; approuve l'esquisse d'une étude de faisabilité concernant un nouvel instrument

sur les stratégies globales d'inclusion ; et adopte le questionnaire destiné aux États membres en vue de la préparation de cette étude de faisabilité ;

- fournit des orientations à l'intention du PC/ADI-CH en ce qui concerne la poursuite de la rédaction de la recommandation du Comité des Ministres aux États membres sur la lutte contre les crimes de haine ; approuve que le PC/ADI-CH rédige un exposé des motifs à ce projet de recommandation ; et convient d'organiser une consultation publique sur le projet de recommandation sur la lutte contre les crimes de haine ;
- prend note de la Feuille de route des activités visant à soutenir la mise en œuvre de la Recommandation CM/Rec(2022)16 sur la lutte contre le discours de haine ;
- prend note des rapports abrégés des 5e et 6e réunions de l'ADI-ROM ; prend note de la Justification pour l'élaboration d'une recommandation du Comité des Ministres sur l'égalité pour les femmes et filles roms et issues de la communauté des Gens du voyage et l'approuve ; fournit des orientations à l'intention de l'ADI-ROM et de son groupe de rédaction sur la poursuite de la rédaction de cette recommandation ; et prend note des résultats de la visite thématique de l'ADI-ROM sur les façons d'inciter les gouvernements à employer des Roms et des Gens du voyage dans les institutions gouvernementales et l'administration publique (Macédoine du Nord, 20-22 juin 2022) ;
- fournit des orientations à l'intention du groupe de travail du CDADI chargé d'élaborer une recommandation du Comité des Ministres sur la participation politique active des jeunes issus de minorités nationales (GT-ADI-MIN) en ce qui concerne la poursuite de sa rédaction ; et approuve l'organisation d'une consultation publique et des groupes de discussion avec les organisations de la société civile concernées sur ce projet de recommandation du Comité des Ministres ;
- prends note de l'étude sur l'impact de l'intelligence artificielle, son potentiel de promotion de l'égalité, y compris de l'égalité de genre, et les risques qu'elle pose pour la non-discrimination, échange des vues sur cette étude et fournit des orientations pour sa finalisation ;
- adopte le document CDADI(2021)20rev sur la coopération avec la société civile et l'octroi du statut d'observateur ; et admet le European Centre for Minority Issues (ECMI) en tant qu'observateur au CDADI et l'Organisation Intersex Europe e.V. en tant qu'observateur au groupe de travail du CDADI sur l'orientation sexuelle et l'identité du genre (GT-ADI-SOGI) ;
- prend note de la présentation concernant les progrès réalisés dans l'élaboration du rapport sur le deuxième examen thématique de la mise en œuvre de la Recommandation CM/Rec(2010)5 sur des mesures visant à combattre la discrimination fondée sur l'orientation sexuelle ou l'identité de genre portant sur le droit à la vie, à la sécurité et à la protection contre la violence : combattre les crimes de haine fondés sur le SOGIESC en Europe ; approuve le sujet du troisième examen thématique de la mise en œuvre de la Recommandation CM/Rec(2010)5 ; approuve la nouvelle méthodologie pour l'examen complet de la Recommandation CM/Rec(2010)5 ; et approuve le Document de référence : Vers une recommandation du Comité des Ministres élaborée par le CDADI sur l'égalité des droits pour les personnes intersexes ;

- prend note d'une présentation des contributions du CDADI et du Service de l'Anti-Discrimination du Conseil de l'Europe à la réalisation des objectifs de développement durable des Nations Unies ; et évalue ses activités et exprime son point de vue sur les priorités dans son secteur ;
- adopte le présent rapport abrégé de la réunion.

Rapport de réunion

1. Le Comité directeur sur l'anti-discrimination, la diversité et l'inclusion (CDADI) a tenu sa 6^e réunion à Strasbourg, du 29 novembre au 1^{er} décembre 2022. L'ordre du jour et la liste des participants figurent aux Annexes I et II du présent rapport. L'Annexe III dresse la liste des prochaines réunions du CDADI et de ses structures.

Point 1 : Ouverture, ordre du jour et informations sur les élections

2. Triantafillos LOUKARELIS, Président du CDADI, ouvre la réunion et se réjouit qu'autant de membres, de participants et d'observateurs y assistent en personne à Strasbourg. Il rappelle qu'il est absolument essentiel pour les échanges de vues et pour l'adoption des livrables de se réunir en présentiel. Le Président note qu'un petit nombre d'États membres sont représentés par leur représentation permanente ou en ligne, afin de garantir que le quorum est atteint pour tous les points de l'ordre du jour.
3. Jeroen SCHOKKENBROEK, Directeur de la Direction de l'anti-discrimination, prononce un discours d'ouverture, dans lequel il remercie le Président du CDADI pour son travail assidu et son excellent leadership. Le directeur souligne l'ambitieux programme de travail du CDADI et fait observer que le Comité s'acquitte de ses tâches de façon remarquable depuis sa création, et ce en dépit des retards considérables dus à la pandémie de covid-19 ; il souligne en outre l'esprit constructif des membres, des participants et des observateurs. Le directeur rappelle l'adoption de la [Recommandation CM/Rec\(2022\)10 sur des politiques et une gouvernance multiniveaux pour l'intégration interculturelle](#) en avril 2022 et de la [Recommandation CM/Rec\(2022\)16, La lutte contre le discours de haine](#), que le CDADI a élaborée avec le CDMSI et qui a été adoptée au plus haut niveau possible lors de la réunion des ministres des Affaires étrangères des 46 États membres, à Turin, en mai 2022. Le directeur met en avant, entre autres, deux livrables sur l'intégration interculturelle qui seront présentés par le Comité d'experts sur l'intégration interculturelle des migrants (ADI-INT), à savoir le Programme de renforcement des capacités pour la mise en œuvre de la Recommandation CM/Rec(2022)10 au niveau national et le Manuel sur la conception de formations à la compétence interculturelle, ainsi que le Rapport d'évaluation à mi-parcours de la mise en œuvre du Plan d'action stratégique sur l'intégration des Roms et des Gens du voyage. Le CDADI est invité à adopter l'ensemble de ces documents à sa 6^e réunion, parallèlement aux échanges de vues sur de nombreux autres livrables importants inscrits à l'ordre du jour.
4. Le Président exprime son profond regret concernant l'attaque militaire de la Fédération de Russie contre l'Ukraine et informe le CDADI des déclarations que d'autres organes du Conseil de l'Europe ont adoptées dans ce contexte, à savoir : [celle de la Commission européenne contre le racisme et l'intolérance \(ECRI\)](#) du 5 avril 2022 ; [celle du Comité consultatif de la Convention-cadre pour la protection des minorités nationales \(CCCCMN\)](#) du 23 mai 2022, et [celle du Comité d'experts de la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires \(COMEX\)](#) du 15 juin 2022. Le Président rappelle également que le CDADI a adopté des observations sur les conséquences de l'agression de la Fédération de Russie contre l'Ukraine, dans lesquelles le Comité a recensé plusieurs domaines de travail particulièrement importants pour aider les États membres à faire face à cette guerre et à ses conséquences. Ces domaines sont les suivants : 1) les travaux sur la mise en œuvre de la Recommandation du CM sur la lutte contre le discours de haine, 2) les travaux sur l'intégration

interculturelle en général, et 3) les travaux sur la mise en œuvre de la Recommandation CM/Rec(2010)5 relative à la discrimination des personnes LGBT.

5. Le Président informe le Comité que le rapport abrégé de la 5^e réunion du CDADI a été transmis au Comité des Ministres au printemps, accompagné des observations du CDADI sur les conséquences de l'agression de la Fédération de Russie et du Premier rapport sur l'examen thématique de la mise en œuvre de la Recommandation CM/Rec(2010)5, sur le thème de la reconnaissance juridique du genre, que le CDADI a adopté lors de sa 5^e réunion.
6. Le Président rappelle que la 4^e réunion du Bureau s'est tenue en personne à Paris les 6 et 7 octobre 2022 et que le compte rendu de cette réunion est accessible sur le site web du CDADI. Il informe le Comité que la 7^e réunion aura lieu du 27 au 29 juin 2023, probablement à Strasbourg.
7. Le CDADI adopte l'ordre du jour tel qu'il figure à l'Annexe I.

Point 2 : Intégration interculturelle – Programme et outils de renforcement des capacités pour l'intégration des personnes migrantes destiné à faciliter la mise en œuvre de la Recommandation CM/Rec(2022)10 au niveau national

8. Peter KARIUKI, Président de l'ADI-INT, présente les rapports des 1^{re} et 2^e réunions de l'ADI-INT ainsi que deux livrables : le Programme de renforcement des capacités pour l'intégration des personnes migrantes destiné à faciliter la mise en œuvre de la Recommandation CM/Rec(2022)10 au niveau national ; et un premier outil pour l'intégration des personnes migrantes, à savoir le Manuel sur la conception de formations à la compétence interculturelle. Le président de l'ADI-INT explique que le premier livrable, le Programme de renforcement des capacités, a pour but de contribuer à l'intégration effective des migrants dans les États membres en donnant à voir la diversité comme un atout et en faisant naître un sentiment de bien-être et de confiance. L'ADI-INT a accordé une attention particulière à la situation en Ukraine et aux personnes qui fuient le pays lors de l'élaboration de ce programme. Le deuxième livrable, le Manuel sur la conception de formations à la compétence interculturelle, a pour but d'aider les États membres à concevoir ce type de formation : il consiste en une description des principales caractéristiques de l'intégration interculturelle, suivie de modules et d'exemples d'exercices types. Le président de l'ADI-INT confirme en outre que les travaux sur les autres outils destinés à faciliter l'intégration des migrants progressent bien.
9. Les États membres ont ensuite un échange de vues sur leurs pratiques en la matière et se félicitent que l'approche adoptée par l'ADI-INT combine expertise de haut niveau et outils pratiques destinés à aider les États. Le Président du CDADI encourage le plus grand nombre possible d'États membres à mettre en œuvre le Programme type de renforcement des capacités et à lui donner plus de visibilité. Le CDADI prend note des rapports abrégés des 1^{re} et 2^e réunions de l'ADI-INT, adopte le Programme de renforcement des capacités pour l'intégration des personnes migrantes destiné à faciliter la mise en œuvre de la Recommandation CM/Rec(2022)10 au niveau national, et adopte également le premier outil pour l'intégration des migrants, à savoir le Manuel sur la conception de formations à la compétence interculturelle.

Point 3 : Intégration interculturelle – Étude de faisabilité concernant un nouvel instrument juridique ou de référence sur les stratégies globales d'inclusion

10. Peter KARIUKI, Président de l'ADI-INT, présente au CDADI l'état d'avancement de l'élaboration de l'étude de faisabilité et d'un éventuel nouvel instrument juridique et/ou de référence sur les stratégies globales d'inclusion ainsi qu'un projet de questionnaire sur ce sujet. Il souligne que l'ADI-INT propose que les États consultent tous les niveaux de gouvernance au moment de remplir le questionnaire, afin que les opinions au niveau local et régional soient bien prises en compte. Le CDADI approuve l'esquisse de l'étude de faisabilité, tient un échange de vues sur le questionnaire et lui donne sa forme définitive. Le président du CDADI demande aux États membres d'assurer un retour d'information rapide sur le questionnaire.

Point 4 : Crimes de haine – Projet de recommandation du CM sur la lutte contre les crimes de haine, y compris les enquêtes menées à cet égard et l'assistance aux victimes

11. Le Président du CDADI rappelle que le Comité d'experts sur les crimes de haine (PC/ADI-CH) chargé d'élaborer un projet de Recommandation du Comité des Ministres aux États membres sur la lutte contre les crimes de haine s'est réuni pour la deuxième fois en septembre 2022 afin d'examiner le premier projet de Recommandation. Stephanie ÖNER, Présidente du PC/ADI-CH, présente et explique le projet de Recommandation, en dresse une synthèse, et souligne que la grande qualité du projet a été saluée par les membres du PC/ADI-CH et a facilité les discussions au sein de ce comité. Plusieurs sujets ont occupé une place importante dans les discussions du PC/ADI-CH, notamment : le champ d'application, la définition et l'approche de la Recommandation ; sa compatibilité avec la Recommandation CM/Rec(2022)16, La lutte contre le discours de haine ; la nécessité de rédiger un exposé des motifs ; le chapitre de la Recommandation sur les modèles législatifs et les infractions ; et les chapitres relatifs au système de justice pénale et à l'aide aux victimes. Le PC/ADI-CH souhaite adopter une solide approche en matière d'aide aux victimes. Stephanie ÖNER explique que le projet de Recommandation vise à adopter une définition large du crime de haine et à assurer une cohérence stricte avec la Recommandation CM/Rec(2022)16, La lutte contre le discours de haine, tout en offrant une latitude suffisante pour la mise en œuvre.

12. Les membres du CDADI et les participants examinent la liste des caractéristiques du paragraphe 2 du projet de document et proposent d'y intégrer le genre ainsi que la liste complète des motifs SOGIESC, et saluent la large définition qui englobe également le discours de haine sanctionné pénalement. La déclaration de préjudices de la victime et les mesures d'aide aux victimes font également l'objet d'un échange de vues, et des éclaircissements sont demandés sur les modalités d'application pratiques. Les membres et les participants ont aussi un échange de vues sur la façon de garantir que la Recommandation prend suffisamment en compte l'intersectionnalité. Le CDADI approuve la rédaction, par le PC/ADI-CH, d'un exposé des motifs du projet de Recommandation du CM sur la lutte contre le crime de haine et convient d'organiser une consultation publique sur ce projet de Recommandation.

Point 5 : Discours de haine – Mise en œuvre de la Recommandation CM/Rec(2022)16 sur la lutte contre le discours de haine

13. Le Président du CDADI rappelle que l'examen de la mise en œuvre de la Recommandation CM/Rec(2022)16 récemment adoptée sur la lutte contre le discours de haine est un livrable partagé avec le Comité directeur sur les médias et la société de l'information (CDMSI) et que le CDADI a déclaré dans ses observations sur les conséquences de l'agression de la Fédération de

Russie contre l'Ukraine qu'il était prêt à donner la priorité aux éléments de cet examen ayant un rapport avec cette agression. Les Bureaux du CDADI et du CDMSI ont demandé au Secrétariat d'envoyer une brève enquête sur ce sujet destinée, entre autres, à dresser l'inventaire des enseignements tirés et des difficultés rencontrées par les États membres dans la lutte contre le discours de haine en temps de crise, et notamment dans le contexte de l'agression de la Fédération de Russie contre l'Ukraine. Le Président demande à tous les membres du CDADI de répondre au court questionnaire avant la date butoir du 16 décembre 2022 et de ne pas hésiter à contacter le Secrétariat, et en particulier Menno ETTEMA, s'ils ont d'autres questions au sujet de l'enquête.

14. Menno ETTEMA, Unité des programmes de lutte contre le discours de haine et de coopération, présente une feuille de route des activités visant à faciliter la mise en œuvre de la Recommandation CM/Rec(2022)16 sur la lutte contre le discours de haine et met l'accent sur deux études, la première visant à mener une réflexion sur le discours de haine en temps de crise, notamment dans le contexte de l'agression de la Fédération de Russie contre l'Ukraine, la seconde traitant des mesures efficaces de soutien aux personnes touchées par le discours de haine. La première étude pourrait être portée par un groupe de consultation composé de membres du CDADI. Le CDADI prend note de la feuille de route des activités visant à faciliter la mise en œuvre de la Recommandation CM/Rec(2022)16.

Point 6 : Roms et Gens du voyage

1. Aperçu général des travaux de l'ADI-ROM et du projet de Recommandation du CM sur l'égalité pour les femmes et les filles roms et de la communauté des Gens du voyage

15. Le président du Comité d'experts sur les questions relatives aux Roms et aux Gens du voyage (ADI-ROM), Ján HERO, dresse un aperçu général des travaux de l'ADI-ROM et rend compte des 5^e et 6^e réunions de ce comité, qui se sont tenues les 17 et 18 mai et les 14 et 15 septembre, à Strasbourg et à Galway (Irlande).
16. Eleftheria KOUMALATSOU, membre de l'ADI-ROM, expose les raisons qui ont motivé la décision d'élaborer un projet de Recommandation du CM sur l'égalité pour les femmes et les filles roms et de la communauté des Gens du voyage, à savoir mettre l'accent sur les vulnérabilités spécifiques des femmes et des filles roms et de la communauté des Gens du voyage, vulnérabilités qui tiennent à la discrimination intersectionnelle fondée sur le racisme et le genre dont ces femmes et ces filles font l'objet.
17. Le CDADI prend note du rapport abrégé des 5^e et 6^e réunions de l'ADI-ROM et prend note et approuve le document intitulé Justification de l'élaboration d'une Recommandation du CM sur l'égalité pour les femmes et les filles roms et de la communauté des Gens du voyage.

2. Rapport thématique de l'ADI-ROM sur la législation et les politiques relatives à la mendicité

18. Le président du CDADI rappelle que l'ADI-ROM a entrepris deux visites thématiques, dès que l'interdiction des déplacements pendant la pandémie de covid-19 a été levée. La première de ces visites, organisée à Sarajevo (Bosnie-Herzégovine) du 13 au 15 octobre 2021, a porté sur le thème « Législation et politiques relatives à la mendicité avec une attention particulière sur les enfants ». Le rapport de cette visite est présenté par Jean-Paul BACHELOT. Il porte sur les moyens d'assurer une protection plus efficace des enfants et d'améliorer leur situation sans recourir à la punition. Le CDADI prend note du rapport et le transmet au Comité des Ministres pour information.

3. Rapport thématique sur l'emploi des Roms et des Gens du voyage dans les institutions de l'État

19. Le Président du CDADI informe le Comité que la deuxième visite thématique de l'ADI-ROM a porté sur le thème « Comment inciter les gouvernements à employer des Roms et des Gens du voyage dans les institutions de l'État et l'administration », et que la visite a eu lieu en Macédoine du Nord, du 20 au 22 juin 2022. Maber KAMBERI, Vice-présidente de l'ADI-ROM, présente les conclusions de la visite, qui montrent que l'éducation, y compris l'éducation dans la petite enfance, est essentielle pour inciter le secteur public à employer des Roms et des Gens du voyage. Le rapport se penche également sur les structures institutionnelles, la législation et les mesures spéciales existantes qui contribuent à promouvoir l'emploi des Roms et des Gens du voyage dans les institutions publiques. Le CDADI prend note de la présentation orale des conclusions du rapport thématique, lequel a été adopté par l'ADI-ROM par procédure écrite peu de temps avant la présentation.

4. Rapport d'évaluation à mi-parcours de la mise en œuvre du Plan d'action stratégique sur l'intégration des Roms et des Gens du voyage (2020-2025)

20. Petra NEUMANN, Co-secrétaire de l'ADI-ROM, présente le Rapport d'évaluation à mi-parcours de la mise en œuvre du Plan d'action stratégique sur l'intégration des Roms et des Gens du voyage (2020-2025), qui donne un aperçu des progrès réalisés dans la mise en œuvre des actions dans les trois domaines prioritaires de l'ADI-ROM et dans l'intégration des questions relatives aux Roms et aux Gens du voyage dans l'ensemble des travaux du Conseil de l'Europe. Parmi les principales réalisations figurent le renforcement des capacités des autorités locales à répondre aux besoins des Roms et des Gens du voyage, le renforcement des capacités et l'autonomisation des femmes roms, le renforcement de la participation effective aux processus décisionnels et le suivi de la situation des Roms et des Gens du voyage. Les États membres saluent le rapport d'évaluation ainsi que la mise en œuvre de la stratégie. Le CDADI adopte le Rapport d'évaluation à mi-parcours et le transmet au Comité des Ministres pour information.

Point 7 : Projet de Recommandation du CM sur la participation politique active des jeunes issus de minorités nationales

21. Le Président informe le CDADI que le groupe de travail chargé de préparer un projet de Recommandation du Comité des Ministres sur la participation politique active des jeunes issus de minorités nationales s'est mis d'accord sur le texte du premier projet lors de sa réunion de septembre 2022. Le groupe de travail s'est à nouveau réuni la semaine précédant la réunion du CDADI afin d'analyser les commentaires sur le premier projet de document qui ont été transmis par les membres du CDADI, les participants et les observateurs. Il en est ressorti un projet actualisé dont les modifications figurent sous la forme de « track changes ». Ce projet de document a été diffusé sous la référence CDADI(2022)20rev.

22. Deux membres du groupe de travail, la vice-présidente du CDADI, Olena BOGDAN (Ukraine), et Adrienn TÓTH-FERENCI (Hongrie), présentent et expliquent le projet de Recommandation et en dressent une synthèse. Les États membres examinent plusieurs amendements, notamment sur l'enseignement des langues, et conviennent d'un texte révisé. Ce projet de document sera soumis à des parties prenantes pour consultation et examiné avec des représentants des jeunes issus de minorités nationales. Le Comité convient que les États membres auront la possibilité de soumettre

des commentaires supplémentaires par écrit après la 6^e réunion du CDADI. Il est rappelé que le groupe de travail actualisera le projet de document après avoir consulté les parties prenantes et discuté avec les représentants des jeunes issus de minorités nationales, et qu'il est prévu d'adopter le projet de Recommandation à la 7^e réunion du CDADI, en juin 2023.

Point 8 : Étude sur l'impact des systèmes d'IA sur l'égalité et la discrimination

23. Le Président rappelle que le Comité des Ministres a chargé le Comité sur l'intelligence artificielle (CAI) de rédiger une Convention-cadre sur la conception, le développement et l'application des systèmes d'intelligence artificielle. Parallèlement, le CDADI et la Commission pour l'égalité de genre du Conseil de l'Europe (GEC) ont été chargés de rédiger une Étude sur l'impact de l'intelligence artificielle, son potentiel de promotion de l'égalité, y compris de l'égalité de genre, et les risques qu'elle pose pour la non-discrimination. Cette étude pourra conduire à l'élaboration d'un instrument juridique spécifique sur ce sujet.
24. Le Président rappelle que le CDADI et la GEC ont mis en place un groupe de travail conjoint pour superviser la rédaction de l'étude. Tatjana ANDELIC (Monténégro), Carlos MORÁN FERRÉS (Espagne), Erik ADELL HELLSTRÖM (Suède) et la Rapporteuse sur l'égalité entre les femmes et les hommes, Patrícia SÃO JOÃO (Portugal), représentent le CDADI dans ce groupe de travail. Deux expertes ont été choisies pour la rédaction de l'étude : Raphaële Xenidis, maître de conférences en droit de l'UE à la Faculté de droit de l'Université d'Édimbourg et titulaire d'une bourse Marie Curie à l'Université de Copenhague, qui participe à la réunion du CDADI en ligne, et Ivana Bartoletti, Responsable mondiale de la confidentialité (CPO) chez Wipro, société de services et de conseils en technologie de tout premier plan, Chercheuse invitée experte en politiques publiques à l'Oxford Internet Institute de l'Université d'Oxford et Cofondatrice du réseau Women Leading in AI Network. Raphaële Xenidis présente le projet d'étude de faisabilité au CDADI, qui en prend note, a un échange de vues et fournit des conseils pour la finalisation de l'étude, notamment la rédaction d'un chapitre contenant des recommandations à adopter à la 7^e réunion du CDADI.

Point 9 : Élections et nominations

25. Le CDADI élit Sophie ÉLIZÉON (France) Présidente du Comité, Erik ADELL HELLSTRÖM (Suède) Vice-Président du Comité, et Georgia WOLFF (Royaume-Uni) et Alen TAHIRI (Croatie) membres du Bureau pour la période comprise entre le 1^{er} janvier 2023 et le 31 décembre 2023. Le CDADI désigne en outre Conny BRÄNNBERG (Västra Götaland, Suède) en tant que représentante d'une autorité régionale auprès de l'ADI-INT. Le Président note qu'aucune candidature n'a été reçue pour la nomination des rapporteurs du CDADI sur les droits des personnes handicapées, des enfants et des jeunes, et appelle les délégations à présenter des candidatures.

Point 10 : Coopération avec la société civile et demandes du statut d'observateur

26. Le Président note que lors des précédentes réunions du CDADI, de nombreuses délégations ont souligné l'importance de la coopération avec la société civile. Lors de la 3^e réunion du CDADI, il a été demandé au Secrétariat de mettre à jour le document de travail relatif à cette question, à la lumière des discussions intervenues jusqu'alors. Compte tenu du fait que les critères d'octroi du statut d'observateur rassemblés dans ce document (CDADI(2021)20rev) ont reçu un très large soutien lors de la dernière réunion, le CDADI adopte ce document, qui servira de guide pour

trouver une direction commune et dégager un consensus éclairé lorsqu'il s'agira de statuer sur les demandes d'attribution du statut d'observateur.

27. Le CDADI admet le Centre européen pour les questions relatives aux minorités (ECMI) en tant qu'observateur auprès du CDADI et l'Organisation Intersex Europe e.V. (OII Europe) en tant qu'observateur auprès du groupe de travail du CDADI sur l'orientation sexuelle et l'identité de genre (GT-ADI-SOGI). Étant donné que l'organisation OII est également membre de l'association ILGA, laquelle a le statut d'observateur auprès du CDADI, il est convenu que la présence d'OII au sein du CDADI lors des débats du Comité sur la prochaine Recommandation du CM sur l'égalité des droits des personnes intersexes sera assurée par un représentant d'OII, qui participera exceptionnellement à la réunion du CDADI en qualité de second représentant d'ILGA.

Point 11 : Examen de la mise en œuvre de la Recommandation CM/Rec(2010)5

28. Georgia Wolff, Présidente du GT-ADI-SOGI, expose trois points : premièrement, l'état d'avancement du Rapport sur le deuxième examen thématique de la mise en œuvre de la Recommandation CM/Rec(2010)5 sur le thème « Droit à la vie, à la sécurité et à la protection contre la violence : combattre les crimes de haine fondés sur l'orientation sexuelle, l'identité de genre, l'expression de genre et les caractéristiques sexuelles (SOGIESC) en Europe » ; deuxièmement, le thème du troisième examen thématique ; et la méthodologie proposée pour l'examen approfondi et complet de la Recommandation CM/Rec(2010)5. Le CDADI a un échange de vues sur la méthodologie du questionnaire utilisé pour cet examen complet, prend note de l'état d'avancement du Rapport sur le deuxième examen thématique de la mise en œuvre de la Recommandation CM/Rec(2010)5, convient du thème du troisième examen thématique de la mise en œuvre de cette Recommandation, à savoir « Les personnes LGBTI+ et l'accès aux soins de santé », et pourrait couvrir l'accès aux soins de santé des réfugiés LGBTI+, y compris d'Ukraine, et approuve la nouvelle méthodologie proposée pour l'examen complet de cette Recommandation.
29. La présidente du GT-ADI-SOGI présente également le « Document de référence : vers une Recommandation du CM élaborée par le CDADI sur l'égalité des droits des personnes intersexes ». Elle explique que pour 2023, l'objectif est de se concentrer sur la recherche et la collecte de données en vue de la rédaction et qu'il y aura une conférence sur le thème de la progression des droits humains des personnes intersexes le 24 janvier 2023, à Strasbourg. Le CDADI approuve le document de référence.

Point 12 : Vue d'ensemble de la contribution aux Objectifs de développement durable des Nations Unies et de l'avancement des travaux du CDADI

30. Le Président rappelle que d'après le mandat du CDADI, ce dernier doit accomplir, entre autres, les deux tâches suivantes : contribuer à la réalisation des Objectifs de développement durable des Nations Unies (ODD) et examiner les progrès réalisés à cet égard, et procéder à un échange de vues annuel afin d'évaluer ses activités et de conseiller le Comité des Ministres et la Secrétaire Générale sur les priorités futures dans son secteur. Étant donné que l'ONU dispose de son propre système d'établissement de rapports sur la mise en œuvre des ODD et que les États membres lui font directement rapport, le CDADI a conclu en février 2021 qu'il ne serait pas judicieux de redévelopper un tel système et qu'il serait préférable de faire porter les efforts sur la contribution apportée au niveau du Conseil de l'Europe et du CDADI à la réalisation de ces objectifs. Le CDADI prend note de la présentation de ses contributions et de celles du Service de l'anti-discrimination

du Conseil de l'Europe à la réalisation des Objectifs de développement durable des Nations Unies, évalue ses activités et se déclare satisfait des priorités concernant son secteur.

Point 13 : Adoption du Rapport abrégé et questions diverses

31. Le CDADI adopte le Rapport abrégé et Marja RUOTANEN, Directrice Générale de la Démocratie et de la Dignité humaine, clôt la réunion. La Directrice Générale note que le CDADI et ses livrables contribuent à la mise en œuvre de la plupart des douze grandes priorités stratégiques du Cadre stratégique du Conseil de l'Europe et souligne également l'importance de l'action du Comité dans la mise en œuvre des ODD. La Directrice Générale note plusieurs réussites parmi celles qu'a connues le CDADI au cours de sa courte existence, notamment l'adoption des deux Recommandations du CM sur la lutte contre le discours de haine et sur l'intégration interculturelle, et salue les travaux en cours sur plusieurs autres livrables importants, en particulier les trois autres Recommandations sur le crime de haine, la participation politique active des jeunes issus de minorités nationales et l'égalité pour les femmes et les filles roms et de la communauté des Gens du voyage, cette dernière réussite étant très importante, car elle met un accent fort sur la question du genre et de la discrimination intersectionnelle. Les membres, les participants et les observateurs du CDADI sont félicités pour leur capacité à traiter de manière constructive de questions politiquement sensibles, et la Directrice Générale réaffirme qu'elle soutiendra sans réserve le CDADI dans l'éventualité où il y aurait des débats sur ces questions au niveau du Comité des Ministres. Le Président la remercie pour son message et invite la Présidente nouvellement élue à prendre ses fonctions.

Annexe I

ORDRE DU JOUR ANNOTÉ ET D'ORDRE DES TRAVAUX

1. Ouverture, ordre du jour et informations sur les élections
2. Intégration interculturelle – Programme et outils de renforcement des capacités pour l'intégration des personnes migrantes soutenant la mise en œuvre de la Recommandation CM/Rec(2022)10 au niveau national
3. Intégration interculturelle – Étude de faisabilité concernant un nouvel instrument sur les stratégies globales d'inclusion
4. Crimes de haine – Projet de recommandation du CM sur la lutte contre les crimes de haine, y compris les enquêtes menées à cet égard et l'assistance aux victimes
5. Discours de haine – Mise en œuvre de la Recommandation CM/Rec(2022)16 sur la lutte contre le discours de haine
6. Roms et Gens du voyage
7. Projet de recommandation du CM sur la participation politique active des jeunes issus de minorités nationales
8. Étude sur l'impact des systèmes d'IA sur l'égalité et la discrimination
9. Élections et nominations
10. Coopération avec la société civile et demandes de statut d'observateur
11. Examen de la mise en œuvre de la Recommandation CM/Rec(2010)5
12. Vue d'ensemble de la contribution aux Objectifs de développement durable des Nations Unies et de l'avancement des travaux du CDADI
13. Adoption du rapport abrégé et questions diverses

Appendix II

List of Participants / Liste des participants

MEMBERS / MEMBRES

ALBANIA/ALBANIE

Sokol GJOKA

Head of Human Rights Sector, Ministry for Europe and Foreign Affairs, Tirana

ANDORRA/ANDORRE

excused

ARMENIA/ARMÉNIE

Hambardzum MINASYAN

Head of International Human Rights Cooperation Division, Human Rights and Humanitarian Issues Department, Ministry of Foreign Affairs of the Republic of Armenia

Davit ASOYAN

Deputy to the Permanent Representative Permanent Representation of Armenia to the Council of Europe

AUSTRIA/AUTRICHE

Kerstin SITTE

Department II/5 – National Minorities, Federal Chancellery, Vienna

AZERBAIJAN/AZERBAÏDJAN

Etibar NAJAFOV

Senior Adviser, Department of Humanitarian policy, Diaspora, Multiculturalism and Religious issues, Presidential Administration of the Republic of Azerbaijan, Baku

BELGIUM/BELGIQUE

Isabelle LECLERCQ

Cheffe de service a.i., Service Égalité des Chances, Equal Opportunities Team, SPF Justice, Bruxelles

BOSNIA AND HERZEGOVINA/BOSNIE-HERZÉGOVINE

excused

BULGARIA/BULGARIE

Rositsa IVANOVA

Secretary and Senior Project Officer, Secretariat of the National Council for Cooperation on Ethnic and Integration Issues, Council of Ministers, Sofia

CROATIA/CROATIE

Alen TAHIRI

Director, Government Office for Human Rights and Rights of National Minorities, Zagreb

CYPRUS/CHYPRE

Aristos TSIARTAS

Head Officer of the Human Rights Section, Ministry of Justice and Public Order

Costa GAVRIELIDES

Adviser to the President of the Republic of Cyprus for issues relating to Multiculturalism, Acceptance and Respect for Diversity, Nicosia

CZECH REPUBLIC/REPUBLIQUE TCHEQUE

Jakub MACHAČKA

Head of Unit, Secretariat of the Government Council for Human Rights, Department of Human Rights and Protection of Minorities, Office of the Government of the Czech Republic, Prague

DENMARK/DANEMARK

Andrea BONDE STÜRUP SCHARLING

Head of Section, Department of Gender Equality, Ministry of Transport, Copenhagen

ESTONIA/ESTONIE

Kaisa KNIGHT

Head of Equal Treatment Policy, Ministry of Social Affairs, Tallinn

Brit TAMMISTE

Public Law Department, Ministry of Justice

FINLAND/FINLANDE

Päivi ROTOLA-PUKKILA

Legal Counsellor, Unit for Human Rights Courts and Conventions, Legal Service of the Ministry for Foreign Affairs of Finland, Helsinki

FRANCE

Sophie ELIZÉON

Préfète, déléguée interministérielle à la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la haine anti-LGBT (DILCRAH), Paris

Laurence VILLETTE-RICHARD

Conseillère justice et relations internationales, Délégation interministérielle à la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la haine anti-LGBT (DILCRAH), Paris

GEORGIA/GÉORGIE

Guliko MATCHARASHVILI

Specialist at the Human Rights Protection Secretariat, Administration of the Government of Georgia, Tbilisi

GERMANY/ALLEMAGNE

Mark KAMPERHOFF

Head of EU division, EU coordination, International Affairs, Federal Ministry for Family Affairs, Senior Citizens, Women and Youth, Berlin

GREECE/GRÈCE

Aikaterini ZAHARAKI

Department of Human Rights, Hellenic Ministry of Justice, Athens

HUNGARY/HONGRIE

Adrienne TÓTH-FERENCI

Head of Cabinet, Ministerial Commissioner for Neighbourhood Policy, Ministry of Foreign Affairs and Trade, Budapest

Ágnes OSZTOLYKÁN

Deputy to the Permanent Representative to the CoE

ICELAND/ISLANDE

excused

IRELAND/IRLANDE

Jane Ann DUFFY

Principal Officer, Department of Children, Equality, Disability, Integration and Youth, Dublin

Tamara DEMPSEY

Department of Children, Equality, Disability, Integration and Youth (DCEDIY), Dublin

ITALY/ITALIE

Triantafillos LOUKARELIS

Head of International Advocacy, UNICEF Italy

Mattia PERADOTTO

Director, National Office against Racial Discrimination – UNAR, Presidency of the Council of Minister, Rome

LATVIA/LETTONIE

Sandra KAULINA

Lawyer, Second Secretary, Human Rights Division, Department of International Organisations and Human Rights, Ministry of Foreign Affairs, Riga

LIECHTENSTEIN

No nomination / Pas de nomination

LITHUANIA/LITUANE

Kristina VYŠNIAUSKAITĖ-RADINSKIENĖ

Advisor of Human Rights Division; UN, International Organizations and Human Rights department, Ministry of Foreign Affairs of the Republic of Lithuania, Vilnius

LUXEMBOURG

Pierre WEISS

Sociologist, Integration Department, Ministry of Family Affairs, Integration and the Greater Region, Luxembourg

MALTA/MALTE

Alexander TORTELL

Head of the Integration and Anti-Racism Unit, Human Rights and Integration Directorate, Ministry for European Affairs and Equality, Paola

Gabriella CALLEJA

Head of the SOGIGESC Unit, Human Rights and Integration Directorate, Ministry for European Affairs and Equality, Paola

REPUBLIC OF MOLDOVA/REPUBLIQUE DE MOLDOVA

Nicolae RĂDIȚA

Advisor to the Prime-Minister on Human and Minority Rights, Chișinău

MONACO

No nomination / Pas de nomination

MONTENEGRO

Tatjana ANDELIC

First Secretary, Mission of Montenegro to the EU, Brussels

NETHERLANDS/PAYS-BAS

excused

NORTH MACEDONIA/ MACÉDOINE DU NORD

Mabera KAMBERI

Head of Department for coordination and technical assistant to the minister, Ministry of labor and social policy, Skopje

NORWAY/NORVÈGE

Petter SØRLIEN

Senior Adviser, Department of Equality, Non-discrimination and International Affairs, Ministry of Culture and Equality, Oslo

POLAND/POLOGNE

Paweł KOSMULSKI

Office of the Government Plenipotentiary for Equal Treatment, Ministry of Family and Social Policy, Warsaw

PORTUGAL

Cristina MILAGRE

Adjointe au Cabinet de la Secrétaire d'état à l'intégration et aux migrations, Lisbonne

Patrícia SÃO JOÃO

Spécialiste technique, Cabinet du Secrétaire d'État à la Citoyenneté et à l'Égalité, Lisbonne

ROMANIA/ROUMANIE

Ramona Maria CIUCĂ

Deputy to the Permanent Representative of Romania to the CoE, Strasbourg

Sorana POPA

Deputy to the Permanent Representative of Romania to the CoE, Strasbourg

SAN MARINO/SAINT-MARIN

Arianna SCARPELLINI

Assistant of the Minister, Ministry of Health and Social Security, Welfare and Social Affairs, Political Affairs, Equal Opportunities and Technological Innovation, the City of San Marino

SERBIA/SERBIE

Boris MILICEVIC

Assistant Minister for Human and Minority Rights and Social Dialogue, Belgrade

SLOVAK REPUBLIC/REPUBLIQUE SLOVAQUE

Marián FILČÍK

Head of Human Rights Division, Secretary of the Governmental Council for Human Rights, National Minorities and Equal Treatment, Ministry of Justice of the Slovak Republic, Bratislava

SLOVENIA/SLOVÉNIE

Stanko BALUH

Director, Government Office for National Minorities, Ljubljana

Marčela NOVLJAN LOVRINCIC

Secretary, Government Office for National Minorities, Ljubljana

SPAIN/ESPAGNE

Alejandro Dominguez LA ROSA

Directorate General for LGBTI Rights, Ministry of Equality, Madrid

SWEDEN/SUÈDE

Erik ADELL HELLSTRÖM

EU and International Affairs Coordinator, Division for Discrimination Issues, Human Rights and Child Rights Policy, Ministry of Employment, Stockholm

Annilie NYBERG

Deputy Director, Ministry of Employment, Stockholm

SWITZERLAND/SUISSE

Muriel TRUMMER

Juriste, conseillère juridique, Direction du droit international public DDIP, Département fédéral des affaires étrangères, Berne

Dominique STEIGER LEUBA

Avocate, conseillère juridique ; Unité Protection internationale des droits de l'homme, Office fédéral de la justice OFJ, Département fédéral de justice et police, Berne

TURKEY/TURQUIE

Ozan Muzaffer KÖSTÜ

Deputy Head of Department, Department of Human Rights, Ministry of Justice, Ankara

UKRAINE

Olena BOGDAN

Head, State Service of Ukraine for Ethnic Affairs and Freedom of Conscience, Kyiv

UNITED KINGDOM/ROYAUME UNI

Georgia WOLFF

Senior International LGBT+ Policy Adviser, Government Equalities Office, London

Sean FINCH

Head of LGBT+ International, Workplace, Asylum and Resettlement, and Hate Crime Policy Government Equalities Office

INVITEES TO THE 6th CDADI MEETING/ INVITES À LA 6EME RÉUNION DU CDADI
--

Peter KARIUKI, President of the ADI-INT / *Le président de l'ADI-INT*

Stephanie ÖNER, President of the PC/ADI-CH / *La présidente du PC/ADI-CH*

Ján HERO, President of the ADI-ROM / *Le président de l'ADI-ROM*

Eleftheria KOUMALATSOU, ADI-ROM member / *La membre de l'ADI-ROM*

Jean-Paul BACHELOT, Nominated expert to the ADI-ROM / *Expert nommé par l'ADI-ROM*

Raphaële XENIDIS, Independent expert to the joint CDADI/GEC Task force / *Experte indépendante au groupe de travail CDADI/GEC*

PARTICIPANTS

European Commission against Racism and Intolerance (ECRI) / Commission européenne contre le racisme et l'intolérance

Vasilika HYSI, Member on behalf of Albania / *Membre de la part de l'Albanie*

Robert RUSTEM, ECRI Secretariat / *Secrétariat de l'ECRI*

Advisory Committee of the Framework Convention for the Protection of National Minorities (ACFCNM) / Convention-cadre pour la protection des minorités nationales

Emma LANTSCHNER, Member on behalf of Italy / *Membre de la part de l'Italie*

Ben FREEMAN, FCNM Secretariat / *Secrétariat de la FCNM*

Parliamentary Assembly of the Council of Europe (PACE) / Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (APCE)

n/a

Congress of Local and Regional Authorities of the Council of Europe / Congrès des Pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe

n/a

Council of Europe's Office of the Commissioner for Human Rights / Bureau du Commissaire aux droits de l'homme du Conseil de l'Europe

n/a

Council of Europe Development Bank (CEB) / Banque de Développement du Conseil de l'Europe

n/a

Conference of INGOs of the Council of Europe / Conférence des OING du Conseil de l'Europe

n/a

Steering Committee for Human Rights (CDDH) / Comité directeur pour les droits de l'homme

n/a

Committee of Experts on Roma and Traveller Issues (ADI-ROM) / Comité d'experts sur les questions relatives aux Roms et aux Gens du voyage

Ján HERO, President of the ADI-ROM / *Le président de l'ADI-ROM*

Committee of Experts on Hate Crime (PC/ADI-CH) / Comité d'experts sur les crimes de haine

Stephanie ÖNER, President / *la présidente*, Committee of Experts on Hate Crime / *Comité d'experts sur les crimes d'haine*

Stefano VALENTI, Co-Secretary of the Committee / *Co-secrétaire du comité*

Steering Committee on the rights of the child (CDENF) / Comité directeur pour les droits de l'enfant

n/a

Committee on Artificial Intelligence (CAI) / Comité sur l'intelligence artificielle

Louise RIONDEL, Secretariat to the CAI / *Secrétariat du CAI*

Steering Committee on Media and Information Society (CDMSI) / Comité directeur sur les médias et la société de l'information

n/a

Advisory Council on Youth (CCJ) / Conseil consultatif sur la jeunesse

Pia SLOGAR, Member of the / *Membre du CCJ* and / *et Youth of European Nationalities (YEN)*, Gdansk, Poland / *Membre du CCJ et YEN*

Joint Council on Youth (CMJ) / Conseil mixte sur la jeunesse

n/a

Gender Equality Commission (GEC) / Commission pour l'égalité de genre

Andreia Lourenço MARQUES, President of the Gender Equality Commission / *Présidente de la Commission pour l'égalité de genre*

Zuzana ANDRESKA, GEC member, Gender Equality Department of the Office of the Czech Government / *la membre du GEC, Département de l'égalité des sexes du Bureau du gouvernement tchèque*

Natacha DE ROECK, Head of Policy Unit, Gender Equality Division / *Chef de l'unité politique, Division d'égalité entre les femmes et les hommes*

Christa JAKOBSSSEN, Gender Equality Division / *Division d'égalité entre les femmes et les hommes*

European Committee of Social Rights (ECSR) / Comité européen des Droits sociaux

n/a

North-South Centre of the Council of Europe / Centre Nord-Sud du Conseil de l'Europe

n/a

HOLY SEE / SAINT-SIEGE

n/a

MEXICO

Eva PIZANO, Adjointe à l'Observatoire Permanent, Représentation du Mexique auprès du Conseil de l'Europe

DELEGATION OF THE EUROPEAN UNION TO THE COUNCIL OF EUROPE / DÉLÉGATION DE L'UNION EUROPÉENNE AUPRES DU CONSEIL DE L'EUROPE

n/a

EUROPEAN COMMISSION, DG FOR JUSTICE AND CONSUMERS / COMMISSION EUROPÉENNE, DG POUR LA JUSTICE ET DES CONSOMMATEURS

n/a

EUROPEAN UNION AGENCY FOR FUNDAMENTAL RIGHTS (FRA) / AGENCE DES DROITS FONDAMENTAUX DE L'UNION EUROPEENNE

n/a

OSCE OFFICE FOR DEMOCRATIC INSTITUTIONS AND HUMAN RIGHTS (ODIHR) / CONTACT POINT FOR ROMA AND SINTI ISSUES (CPRSI) / BUREAU DE L'OSCE POUR LES INSTITUTIONS DEMOCRATIQUES ET LES DROITS DE L'HOMME (BIDDH) / POINT DE CONTACT POUR LES QUESTIONS ROMS ET SINTI

Viktor KUNDRÁK, Hate Crime Officer, ODIHR, Warsaw / *Agent chargé des crimes de haine, BIDDH, Varsovie*

UNITED NATIONS HIGH COMMISSIONER FOR HUMAN RIGHTS (OHCHR) / HAUT-COMMISSARIAT DES NATIONS UNIES AUX DROITS DE L'HOMME (HCDH)

n/a

UNITED NATIONS HIGH COMMISSIONER FOR REFUGEES (UNHCR) / HAUT COMMISSARIAT DES NATIONS UNIES POUR LES RÉFUGIÉS (HCR)

n/a

OBSERVERS / OBSERVATEURS

EUROPEAN NETWORK OF EQUALITY BODIES (EQUINET) / RESEAU EUROPEEN DES ORGANISMES D'EGALITE (EQUINET)

n/a

The International Lesbian, Gay, Bisexual, Trans and Intersex Association (ILGA) / L'Association internationale des lesbiennes, gays, bisexuels, trans et intersexes (ILGA)

Cianán B. RUSSELL, Ph.D., Senior Policy Officer, ILGA-Europe / *Chargé de mission principal, ILGA-Europe, Brussels*

Transgender Europe -TGEU / Transgenre Europe

n/a

ENAR - European Network against Racism / Réseau européen contre le racisme

n/a

Assembly of European Regions / Assemblée des Régions d'Europe (AER)

Johanna PACEVICIUS, Coordinator Policy & Knowledge Transfer, / *Coordinateur politique et transfert de connaissances*

Ligue internationale contre le racisme et l'Antisémitisme (LICRA)

n/a

SECRETARIAT / SECRETARIAT

Directorate General of Democracy and Human Dignity / Direction générale de la Démocratie et la dignité humaine

Marja RUOTANEN, Director General of Democracy and Human Dignity / *Directrice Générale de la Démocratie et la Dignité humaine*

Jeroen SCHOKKENBROEK, Director of Anti-Discrimination / *Directeur de l'anti-discrimination*

Hallvard GORSETH, Head of the Anti-discrimination Department and of the Roma and Travellers Team a.i. / *Chef de Service de l'anti-discrimination et de l'Equipe Roms et Gens du Voyage a.i.*

Wolfram BECHTEL, Secretary of the CDADI, Head of CDADI Division, Anti-discrimination Department / *Secrétaire du CDADI, Chef de la division CDADI, Service de l'anti-discrimination*

Charlotte GILMARTIN, Legal advisor, CDADI Division, Anti-discrimination Department / *Conseillère juridique, La division CDADI, Service de l'anti-discrimination*

Eleni TSETSEKOU, Secretary of the ADI-ROM, Head of Division of the Roma and Travellers Team, Anti-discrimination Department / *Secrétaire de l'ADI-ROM, Chef de la division pour l'Equipe Roms et Gens du Voyage, Service de l'anti-discrimination*

Petra NEUMANN, Seconded official, Co-Secretary of the ADI-ROM, Roma and Travellers Team, Anti-discrimination Department / *Mis à disposition, Co-Secrétaire de l'ADI-ROM, Equipe Roms et Gens du Voyage, Service de l'anti-discrimination*

Thorsten AFFLERBACH, Head of the Anti-discrimination and Cooperation Division, Anti-discrimination Department / *Chef de la division Anti-discrimination et coopération, Service de l'anti-discrimination*

Ivana D'ALESSANDRO, Secretary of the ADI-INT, Head of the ICC Unit, Anti-discrimination and Cooperation Division, Anti-discrimination Department / *Secrétaire de l'ADI-INT, Chef de l'unité ICC, division Anti-discrimination et coopération, Service de l'anti-discrimination*

Stefano VALENTI, Co-Secretary of the PC/ADI-CH, Head of No Hate Speech and cooperation Unit, Anti-discrimination and Cooperation Division, Anti-discrimination Department / *Co-secrétaire du PC/ADI-CH, Chef de l'unité Non au discours de haine et Coopération, division Anti-discrimination et coopération, Service de l'anti-discrimination*

Menno ETTEMA, former Co-Secretary of ADI/MSI-DIS, No Hate Speech and Cooperation Unit, Anti-discrimination and Cooperation Division, Anti-discrimination Department / *ancien Co-Secrétaire de l'ADI/MSI-DIS, Unité Non au discours de haine et coopération, division Anti-discrimination et coopération, Service de l'anti-discrimination*

Evgenia GIAKOUMOPOULOU, Secretary of the GT-ADI-SOGI, Head of the SOGI Unit, Anti-discrimination and Cooperation Division, Anti-discrimination Department / *Secrétaire du GT-ADI-SOGI, Chef de l'unité SOGI, division Anti-discrimination et coopération, Service de l'anti-discrimination*

Ellsworth CAMILLERI, SOGI Unit, Anti-discrimination and Cooperation Division, Anti-discrimination Department / *l'unité SOGI, division Anti-discrimination et coopération, Service de l'anti-discrimination*

Ljiljana STOJISAVLJEVIC, Assistant to the Secretary of the CDADI, Senior Assistant of the CDADI Division, Anti-discrimination Department. / *Assistante au Secrétaire du CDADI, Assistante principale de la division CDADI, Service de l'anti-discrimination*

Marta SAPPE GRIOT, Administrative Assistant, CDADI Division, Anti-discrimination Department / *Assistante administrative, division CDADI, Service de l'anti-discrimination*

Aida-Diana FARKAS, Administrative Assistant, CDADI Division, Anti-discrimination Department / *Assistante administrative, division CDADI, Service de l'anti-discrimination*

Alexandra WEST, Trainee, CDADI Division / *stagiaire, division CDADI*

INTERPRETERS /INTERPRETES

Amanda BEDDOWS-LARIVIERE
Lucie DE BURLET
Jean-Jacques PEDUSSAUD

Annexe III
Dates et lieux provisoires des prochaines réunions

Liste des prochaines réunions du CDADI et de ses sous-structures

Date	Réunion
23/01/23 En ligne	Equipe chargée de l'élaboration d'une étude sur l'impact des systèmes d'intelligence artificielle, leur potentiel de promotion de l'égalité, y compris l'égalité de genre, et les risques qu'ils peuvent entraîner en matière de non-discrimination
24-25/01/23 Strasbourg	Ad-hoc groupe de rédaction de l'ADI-ROM en charge de l'élaboration du projet de Recommandations pour l'égalité des femmes et filles roms et issues de la communauté des Gens du voyage
01/03/23 En ligne	Groupe de travail ad-hoc de l'ADI-ROM en charge de l'élaboration d'un programme et d'outils de renforcement des capacités soutenant la mise en œuvre de la Recommandation CM/Rec(2020)2 au niveau national
01/03/23 En ligne	Equipe chargée de l'élaboration d'une étude sur l'impact des systèmes d'intelligence artificielle, leur potentiel de promotion de l'égalité, y compris l'égalité de genre, et les risques qu'ils peuvent entraîner en matière de non-discrimination
27-28/03/23 Paris	Groupe de travail sur la participation politique active des jeunes issus de minorités nationales (GT-ADI-MIN)
30-31/03/23 Strasbourg	Comité d'experts sur la lutte contre les crimes de haine (PC/ADI-CH)
3-4/05/23 Paris	Bureau du CDADI
4-5/05/23 Strasbourg	Comité d'experts sur l'intégration interculturelle (ADI-INT)
10/05/23 Reykjavik	Groupe de travail sur l'OSIG (GT-ADI-SOGI)
11-12/05/23 Strasbourg	Comité d'experts sur les questions relatives aux Roms et aux Gens du voyage (ADI-ROM)
27-29/06/23 Strasbourg	7ème réunion du CDADI
Septembre 23 Strasbourg	Comité d'experts sur la lutte contre les crimes de haine (PC/ADI-CH)
Septembre 23 A définir	Ad-hoc groupe de rédaction d'ADI-ROM pour l'élaboration du projet de recommandations pour l'égalité des femmes et filles roms et issues de la communauté des Gens du voyage
Septembre 23 En ligne	Groupe de travail ad-hoc d'ADI-ROM pour produire un programme et des outils de renforcement des capacités soutenant la mise en œuvre de la Résolution CM/Rec(2020)2 au niveau national
Septembre 23 A définir	Groupe de travail d'ADI-ROM sur l'étude de faisabilité et le projet possible de recommandation sur les politiques ainsi que les pratiques de déségrégation et d'inclusion dans le domaine de l'éducation y compris les enfants roms et des gens du voyage
19-20/10/23 À définir	Bureau du CDADI
Octobre 23 Strasbourg	Comité d'experts sur les questions relatives aux Roms et aux Gens du voyage (ADI-ROM)

Octobre 23 Strasbourg	Comité d'experts sur l'intégration interculturelle (ADI-INT)
Octobre 23 Strasbourg	Groupe de travail sur l'OSIG (GT-ADI-SOGI)
5-7/12/23 Strasbourg	8ème réunion du CDADI